

Paris, le 17 janvier 2024

## **Pas de Service National Universel... sans Service Civique Universel !**

**Dans sa conférence de presse du 16 janvier 2024, Emmanuel Macron a réaffirmé sa volonté de généraliser le SNU (Service National Universel). Unis-Cité rappelle que pour avoir un vrai impact, tout projet de Service National doit offrir aux jeunes l'opportunité d'un vrai temps de « Service à la Nation ». L'ambition du Président ne pourra donc pas faire l'économie d'un développement massif du Service Civique qui, depuis 13 ans, propose aux jeunes de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à servir leur pays, tout en gagnant en expérience et compétences.**

### **Le Service Civique : la vraie étape de « service » d'un éventuel service national**

Cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le Service Civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Grâce à ce **dispositif d'engagement unique en son genre**, 700 000 jeunes de 16 à 25 ans ont déjà consacré 6 à 12 mois de leur vie à « servir la Nation », dont près de **150 000 sur la seule année 2023**. Ces jeunes s'engagent de façon volontaire et consacrent en moyenne 8 mois à une mission d'intérêt général dans une association, un service public d'Etat, ou une collectivité territoriale, tout en bénéficiant d'une indemnité mensuelle, une couverture sociale ad hoc, des formations civiques et un accompagnement.

Les jeunes engagés en Service Civique sont à **l'image de la jeunesse de France** : décrocheurs, bacheliers, diplômés, de tout genre, de tous les milieux, valides ou en situation de handicap, etc. Grâce au Service Civique, ces jeunes se rendent utiles au pays, gagnent en expérience et compétences, et reprennent confiance en eux et en leur capacité à être acteurs de leur vie comme de la société. Ce n'est pas pour rien que **82% des jeunes d'Unis-Cité sont en emploi ou formation qualifiante** après leur Service Civique.

Au-delà de ce qu'il apporte aux jeunes, le **Service Civique permet aux acteurs** de l'intérêt général, au premier rang desquels les associations, de **bénéficier de l'énergie de jeunes** de tous profils, qui, sur 6 à 12 mois, ont le temps de leur apporter une vraie plus-value.

### **Un SNU sans développement massif du Service Civique serait comme « les classes » de l'ancien service militaire sans le service derrière...**

**Si l'on veut atteindre les objectifs affichés par le projet de SNU**, similaires d'ailleurs à ceux qui ont prévalu à la création du Service Civique : renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement, développer la mixité sociale, accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes..., **il est essentiel de permettre aux jeunes de se mettre au service de « la Nation »**, de se sentir utile à l'intérêt général, et de gagner en expérience et compétences utiles à leur propre insertion citoyenne et professionnelle.

**La phase 2 du projet de SNU, dite de « service à la Nation », est donc essentielle. A ce titre, le SNU souhaité par le Président ne pourra pas faire l'économie d'un **développement massif du Service Civique**. Aujourd'hui, ce dernier est ouvert à 13% d'une classe d'âge (90 000 places proposées par an). **Il nous faut viser l'ambition d'au moins 1 jeune sur 2 engagé d'ici 2027.****

Avec le Service Civique, les jeunes s'aident eux-mêmes en contribuant à des projets utiles pour la société. Généralisons l'accès au service civique dans le parcours de tous nos jeunes !

**Contact presse :** Nadia Martini – 07 64 55 85 90 [nmartini@uniscite.fr](mailto:nmartini@uniscite.fr)

**Contact institutionnel :** Marie Trellu-Kane – 06 63 84 43 98 [marie.trellu@me.com](mailto:marie.trellu@me.com)

---

Retrouvez-nous : [uniscite.fr](http://uniscite.fr) - Facebook [Unis-Cité](#) - Twitter [@uniscite](#) – LinkedIn [Unis-Cité](#) – Instagram [@uniscite](#)

-----  
**A propos d'Unis-Cité :** L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une année de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de 122 agglomérations en France métropolitaine et à la Réunion, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 50 000 jeunes dont plus de 12 500 en 2023, dans un Service Civique « collectif » permettant la mixité sociale, et accompagne tous les acteurs de l'intérêt général dans leur appropriation du Service Civique. [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)

**A propos du Service Civique :** Cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le Service Civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...). Ils perçoivent une indemnité mensuelle (~614 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)